



VERS-PONT DU GARD

N° 57

BULLETIN MUNICIPAL



Le PLU

La Station d'Épuration
Intercommunale

Rentrée des classes

Festivités

...



SOMMAIRE

p.4 URBANISME

- PLU
- La cabanisation

- Le pluvial
- Le lotissement Baume Cremeirol

p.6 GRANDS PROJETS

- STEP
- Le Projet du groupe scolaire



p.8 TRAVAUX ET RÉALISATIONS

- L'accessibilité PMR
- Le Chemin de Saint-Pierre
- Le site de la Romaine

p.7 VIE SOCIALE- CCAS

- Repas des aînés
- Permanences asitance sociale
- Les cours d'informatique

p.10 ENVIRONNEMENT



- Village fleuri
- Poste de remplissage
- Réunion sur le projet PNR

p.12 VIE SCOLAIRE

- Rentrée des classes

- Journée USEP
- Le parc informatique
- Prévention routière
- Retour à la semaine de quatre jours

p.14 VIE ASSOCIATIVE

- Amitié versoise

- Cours et Jardins
- Société intercommunale de chasse

- Académie des Beaux-arts

- Le Club taurin Lou Souleú
- Fête votive

- L'ASV Foot
- La Boule du Pont du Gard
- Ateliers de Loisirs Créatifs

- Marché de Noël

p.20 VIE MUNICIPALE

- Hommage aux harkis
- Cérémonie du 11 novembre
- Elisabeth Nafilyan

- Gestion du personnel
- Repas de fin d'année

- Cimetière
- Ramassage des sapins
- Tourisme

p.23 PORTRAITS

p.25 ÉTAT CIVIL

p.26 AGENDA



Chères Versoises et Chers Versois,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année. Notre commune riche en manifestations sportives, culturelles et festives permet à tous de cultiver le « bien vivre ensemble ». Notre village a un attrait indéniable mais comme tout village rural il doit se moderniser et évoluer en terme de structure, tout en préservant le bien être de ses résidents. La volonté de notre municipalité est d'éviter que notre commune se transforme en commune périurbaine ou village dortoir. La gestion financière est bonne, la mairie est ouverte 6 jours sur 7, l'entretien et la propreté du village sont assurés toute l'année, et ce malgré le désengagement des services de l'état concernant les tâches régaliennes.

Avec notre élection en 2014, je souhaitais que notre équipe travaille unie au service des versoises et du village ; après 3 ans de mandat, je pense que nous sommes sur la bonne voie.

Unité et esprit d'équipe permettent les prises de décisions importantes pour le futur de notre village : nouvelle école, station d'épuration, urbanisme, voirie. Ces choix respectent nos engagements de campagne.

Soyez assurés, que tout ne se décide pas d'une manière opaque et dans l'urgence, mais après une vaste concertation et une gestion minutieuse et réfléchie entre les élus et l'administration. Vous trouverez dans ce bulletin l'état d'avancement des grands projets structurants pour notre commune.

La municipalité est représentée dans les syndicats intercommunaux :

- Présidence du SIVU des pistes DFCI du massif du Gardon,
- Vice-présidence du SICTOMU,
- Vice-présidence du syndicat mixte des Gorges du Gardon
- Vice-présidence du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable.

On ne peut que se réjouir de ces signes de reconnaissance de nos élus par les autres communes.

La communication est importante pour notre équipe et fait l'objet de toute notre attention.

Ainsi depuis 2014, une page facebook a été créée, des newsletters sont utilisées, le site internet de la commune a été mis à jour, le bulletin municipal est toujours distribué. De nouveaux panneaux d'affichage ont également été installés ou déplacés.

Cependant, nous attirons votre attention sur une mauvaise utilisation de la communication via les réseaux sociaux, ou les bulletins d'informations, qui ont tendance de nos jours à attiser et faire monter en flèche les petites polémiques locales en colportant parfois quelques phrases assassines.

C'est pourquoi, je partage sur ce point ce que dit le Président de l'association des Maires de France :

« C'est l'addition de tous les discours populistes mettant tout le monde dans le même sac, expliquant que les élus locaux, c'est des petits fours, des cocktails, des ronds-points, qui finissent dans des champs et qui ne servent à rien. À force de taper matin, midi et soir en mettant tout le monde dans le même sac, ici, dans notre pays, comme un peu partout, il ne faudra pas s'étonner qu'un jour, les premiers de cordée de la République de proximité, les acteurs du maillage territorial, celles et ceux qui font vivre la cohésion sociale, eux aussi finissent abîmés ».

Mes remerciements vont aux élus, aux employés, aux partenaires et fournisseurs pour leur investissement au quotidien, ainsi qu'à nos correspondants de presse locaux (Mme Leveillé, M. Tiste) pour leur présence et leurs reportages photos sur tous les événements de la commune.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2018, nous vous attendons nombreux à la cérémonie des vœux le 12 janvier 2018 à la Maison de la Pierre.

Olivier Sauzet
Maire de Vers-Pont du Gard

URBANISME



→ Le PLU

Les règles d'urbanisation ont changé et vont évoluer :

- avant le 27 mars 2017, nous appliquions le Plan d'occupation des sols communaux,
- depuis le 27 mars 2017, nous appliquons le règlement national d'urbanisme.

Notre village est impacté par le risque inondation et ruissellement, les ABF, la réserve Biosphère, les zones boisées, le SCOT, le SDAGE.

- La réunion de présentation du PLU a eu lieu le lundi 6 décembre 2017 à la Maison de la Pierre en présence d'une quarantaine de personnes

- Le conseil municipal devrait délibérer pour arrêter le projet et tirer le bilan de la concertation en Janvier 2018.
- Il sera alors transmis pour avis aux organismes et personnes qui ont été associés à son élaboration. Ils auront alors 3 mois pour se manifester.
- Nous pourrions ensuite lancer l'enquête publique qui devrait durer deux mois.
- Le PLU, lancé en 2006, devrait donc être approuvé par le conseil municipal pour l'été 2018.

Le projet de zonage et le règlement du PLU sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

→ « La cabanisation »

Notre commune, comme beaucoup de communes du département du Gard, connaît des phénomènes de cette nature.

Cela se traduit par l'installation, le plus souvent dans les espaces naturels, de caravanes, mobil homes, tentes, yourtes...

Nous avons identifié plusieurs dossiers concernant de telles installations illicites.

Compte tenu de la nature de ces installations et de la volonté préfectorale, nous allons mettre en œuvre une procédure destinée à obtenir l'enlèvement des installations litigieuses.



Conscient de la difficulté de ce dossier, nous demandons aux administrés concernés de se mettre en conformité avec la loi avant l'engagement de la procédure. Notre commune, contrairement aux « informations citoyennes » erronées d'une certaine presse locale, a très peu de procédure judiciaire en cours depuis une dizaine d'années.

Futur PLU

Il n'est pas interdit et ne sera pas interdit de construire sur des parcelles inférieures à 800 m².

Le service urbanisme et les élus conseillent et expliquent le règlement aux administrés.

Cession de deux parcelles à la commune

Les services techniques du Département ont donné un avis favorable sur la cession de deux parcelles Départementales au profit de la commune.

Ces parcelles cadastrées : B 96 et B 992 (de 200 et 260 m²) sont situées devant le cimetière et à l'intersection de la route de Misserand et du chemin des prés.

Elles seront destinées à de l'aménagement lié à la voirie.

Acquisition de deux parcelles

La commune s'est portée acquéreur de deux parcelles cadastrées B 1178 (630 m²) et ZA 19 (9150 m²) au prix global et forfaitaire de 20 000 € à la famille Fenwick.

Jardins de l'acqueduc

Par délibération du 20 juin 2017, le conseil municipal a accepté le transfert amiable en domaine public, des ouvrages et espaces communs du lotissement « Les jardins de l'acqueduc »



→ Le pluvial

Pour la gestion du ruissellement pluvial sur la commune, en l'absence de PLU, seul le Code Civil permet de demander à ce que tout projet n'aggrave pas la situation actuelle.

En théorie tout projet doit intégrer sa propre compensation. Lorsque le réseau pluvial existe, les aménagements doivent garantir l'écoulement des eaux pluviales dans ce réseau, sans générer d'apports dont l'importance serait incompatible avec la capacité de l'émissaire.

En l'absence de réseau pluvial ou en cas de réseau insuffisant, le constructeur doit réaliser sur son terrain et à sa charge exclusive, les aménagements, appropriés et proportionnés, permettant l'évacuation des eaux pluviales vers un déversoir désigné à cet effet.

Ces aménagements ne doivent pas faire obstacle au libre écoulement des eaux de ruissellement, conformément aux dispositions du Code Civil.

Toutes dispositions utiles doivent



être prises afin d'éviter les risques d'écoulement des eaux pluviales sur les propriétés voisines.

Il convient :

- d'éviter autant que possible le rejet direct des eaux de toitures, cours et terrasses, ou plus globalement de projets, sur le domaine public ou dans tout réseau pluvial,
- de favoriser le ralentissement et l'étalement des eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées ou couvertes,
- d'envisager la mise en place de dispositifs de rétention/infiltration.

Pensez-vous qu'il est préférable, comme nous le lisons parfois, de réaliser des travaux sans étude et sans en étudier les conséquences sur les parcelles

voisines pour rendre des terrains privés constructibles ?

Le risque ruissellement est important sur notre commune et doit être traité à l'échelon communal ou intercommunal de façon strictement objective et technique.

La réalisation d'un schéma pluvial communal permettra d'apporter des informations précises sur le fonctionnement pluvial de la commune, et de définir des règles de compensation adaptées. La municipalité, avec l'aide du département a donc fait le choix de lancer une consultation. Une étude sera réalisée en 2018 sur la totalité de la commune.

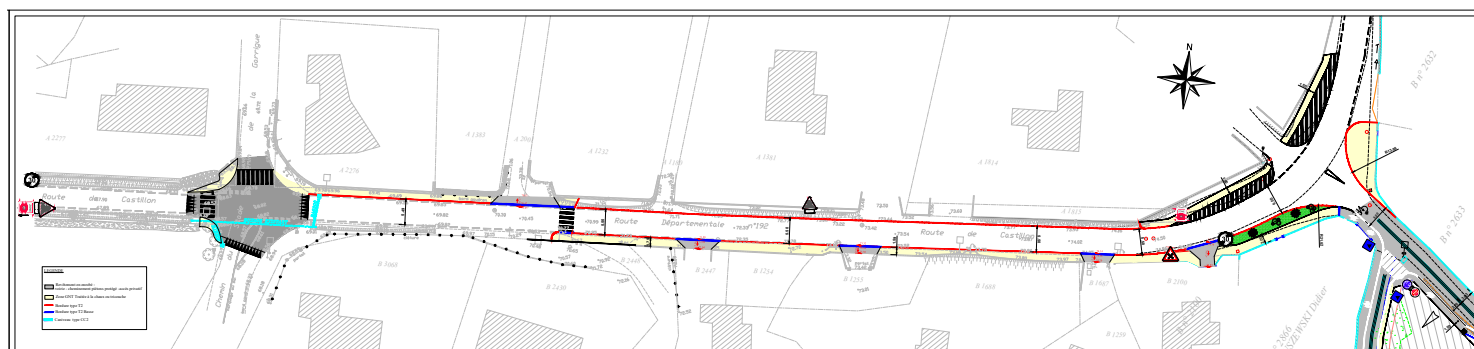
→ Le lotissement Baume Cremeirol

Deux promesses de vente ont été signées et deux acheteurs potentiels ont donné leur accord.

Le permis d'aménager a été signé le 27 mars 2017, nous sommes en attente de la validation par la Préfecture du dossier « loi sur l'eau ».

Les entreprises en charge de l'aménagement ont été choisies.

Les travaux d'aménagement et l'accès par la route de Castillon devraient débuter en début d'année et se terminer courant deuxième trimestre 2018.



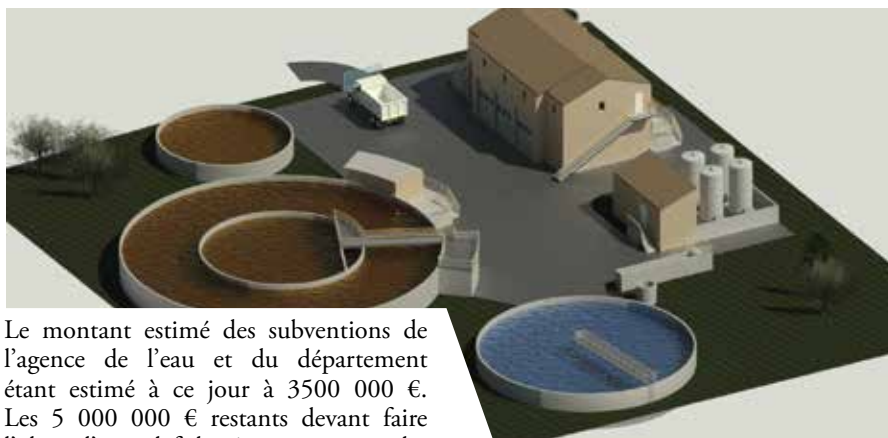
L'accès au lotissement

GRANDS PROJETS

→ La Station d'Épuration Intercommunale

(Remoulins, Saint Bonnet, Castillon du Gard, Vers Pont du Gard et le site du Pont du Gard)

Sa mise en service est prévue au plus tard au 2^{ème} semestre 2020, sur la commune de Remoulins en bordure du Gardon. Sa capacité sera de 13 500 équivalent habitant. Elle assurera le traitement des eaux usées jusqu'en 2040, par une filière de traitement classique. Le coût de l'opération devrait être de 8 500 000 € TTC (6300 000 € pour la réalisation de la STEP et de 2 200 000 € pour la réalisation du réseau de transfert entre Vers-Pont du Gard et Remoulins).



Le montant estimé des subventions de l'agence de l'eau et du département étant estimé à ce jour à 3500 000 €. Les 5 000 000 € restants devant faire l'objet d'une clef de répartition entre les différentes communes.

→ Le projet du groupe scolaire



Les études concernant le projet ont pris un peu de retard, mais nous avançons :

- La démolition des hangars et la dépollution du terrain ont été réalisées.
- Le permis de construire a été obtenu le 25 septembre 2017 et les délais de recours des tiers sont purgés depuis le 25 novembre 2017.
- Le contrat territorial entre le département et la commune a été signé le 26 juin 2017 à Nîmes.
- Il a été reconnu comme une opération BDM (Bâtiments durables Méditerranéens) Occitanie niveau argent le 15 juin 2017 à Montpellier.
- Le projet a bénéficié d'une subvention de l'état dans le cadre de la réserve parlementaire.
- Nous avons le soutien des carriers de la commune.
- L'inspection académique a validé le projet le 20 mai 2017. Elle a confirmé, comme le SCOT, l'INSEE et les diverses études communales, qu'il n'y aura pas de fermeture de classe dans les dix prochaines années, à Vers. À ce propos le maire d'Argilliers nous a également confirmé qu'à ce jour, la fermeture de son école n'est pas envisagée.
- La trésorerie de Remoulins a validé le montage financier 2017

- Les référents sûreté de la gendarmerie nationale ont également validé le projet.
- Une rencontre avec la préfecture concernant l'aménagement du site est prévue en début d'année.
- La première pierre devrait être posée au premier trimestre 2018.
- Le coût de la nouvelle école, (construction, études et aménagement extérieur) est évaluée à 3 600 000 € TTC. Le retour FCTVA, les subventions de l'Etat, du Département et de la Région sont estimés à 2 300 000 €. Le bénéfice attendu de la construction du lotissement de Beaume Cremeirol, devrait nous permettre de ramener le coût de l'école restant à la charge de la commune à 500 000 €.
- L'école attendue depuis 2002, devrait pouvoir accueillir nos enfants en Janvier 2019.

Nous invitons les grands financiers en herbe de la commune, à regarder et comparer avec les projets ou les constructions des villages voisins...

VIE SOCIALE - CCAS

→ Repas des aînés

Pas moins de 140 personnes étaient réunies au Pont du Gard pour le banquet des aînés, en présence d'élus de Vers, d'Argilliers et de Monsieur Arnaud président de l'EPCC. Après les discours de bienvenue, un repas raffiné a été servi par un grand traiteur d'Alès. Une journée de détente pour tous, que Kévin Mystère a su rendre agréable grâce à ses tours de magie et d'illusion. Il a même subjugué l'assistance avec ses talents de mentaliste !!! Assistance très participative... Beaucoup sont repartis éblouis. Un grand merci à Kévin pour la qualité de son spectacle.

55 coffrets gourmands de fin d'année ont été distribués aux aînés de plus de 80 ans n'ayant pas participé au repas. Nous leur souhaitons une bonne dégustation !



→ Permanences assistante sociale.

Vous souhaitez rencontrer l'assistante sociale. Vous devez prendre directement rendez vous au CMS d'Uzès au 04 66 03 48 00. Elle vous recevra à la mairie de Vers le lundi matin.

→ Les cours d'informatique

Vous avez toujours la possibilité de prendre des cours d'informatique, initiation ou perfectionnement, le mercredi. N'hésitez pas à prendre contact avec Mr Henri Bernard au 06 82 10 24 92



TRAVAUX & RÉALISATIONS

L'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite)

La commune grâce aux subventions de l'état, du département, de la région a réalisé des travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux :

- **Complexe omnisport** : création d'un cheminement piéton, d'une douche, d'un WC, d'une signalétique, et mise en sécurité du parking et de la partie électrique.
- **Maison de la Pierre** : aménagement de deux places de stationnement PMR. Pose de signalétique d'éveil et poignées de porte adaptées.
- **Mairie** : aménagement de l'accueil, du bureau urbanisme et mise en place d'une signalétique visuelle.
- **Cimetière** : création d'un cheminement piéton entre le cimetière et le centre du village.

Tous les travaux à l'exception des travaux électriques à l'intérieur des bâtiments ont été réalisés par les employés communaux.



Accueil Mairie



stationnement Maison de la Pierre



douche au Dojo

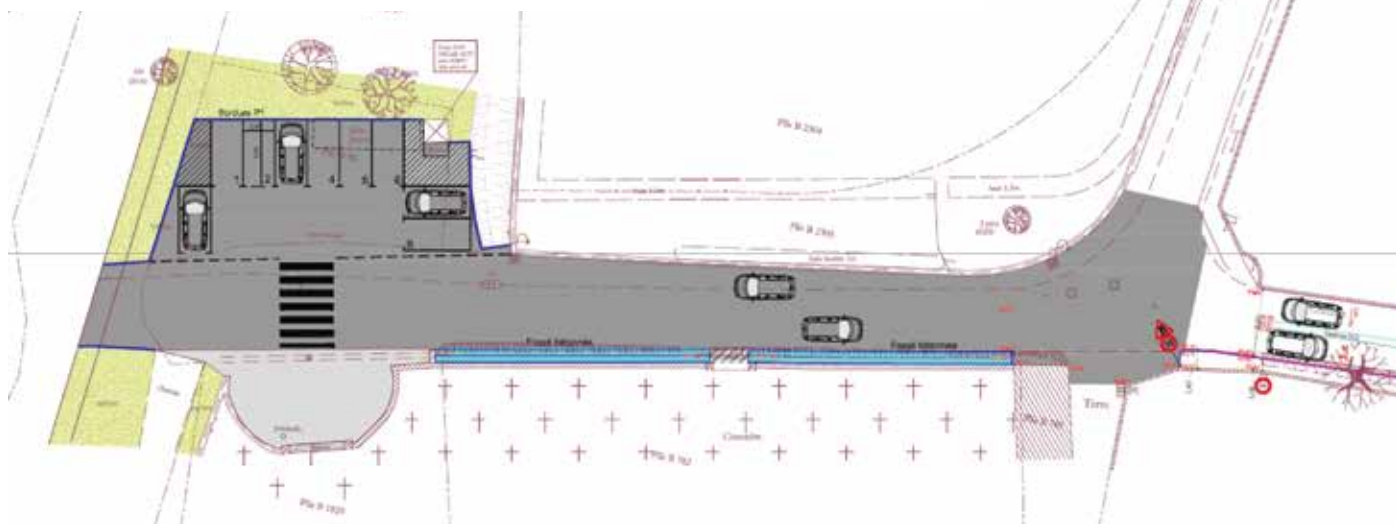
Travaux chemin de St Pierre (RD 112 en agglomération)

Les travaux complémentaires d'aménagement de la traversée d'agglomération sur la RD 112 – chemin de St Pierre sont terminés. Le Département du Gard a participé à hauteur de 13 077,00 € supplémentaires.

La deuxième phase d'aménagement a pour buts principaux :

- la réfection de la couche de roulement sur la route départementale, du carrefour du chemin de la cave coopérative au chemin du Mouras,
- le reprofilage éventuel de la chaussée pour diriger les eaux de ruissellement vers les réseaux pluviaux existants,
- l'aménagement de l'entrée du cimetière.

La section RD 112 concernée sera déclassée et versée au patrimoine communal.



construction d'une banquette au Dojo



construction d'une banquette Place de l'Armistice



mise en discrétion des containers



Travaux rue du Moulin à Huile



Site de la Romaine

Les anciens bureaux de la Romaine ainsi que deux petits bâtiments annexes ont été démolis afin de permettre la réalisation du groupe scolaire. La voie d'accès chemin du Roc Plan est en service.

Un hangar a été loué par la Mairie de Villeneuve-les Avignon. Du matériel y sera stocké pour leur festival annuel.

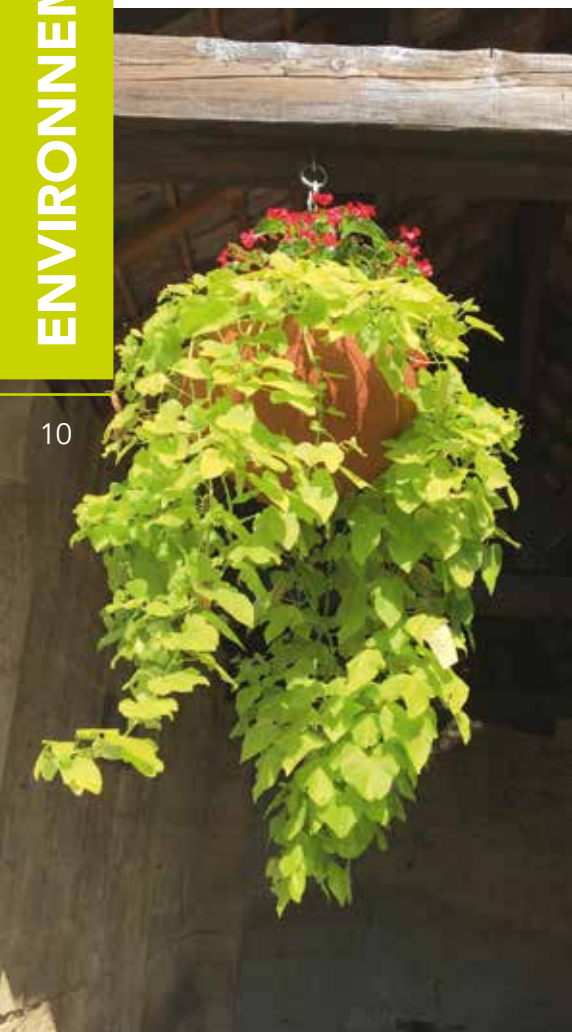
Un autre hangar, situé au nord du site, a été loué par les Haras nationaux d'Uzès. Leur patrimoine national de voitures hippomobiles y sera entreposé.

A ce jour avec le transfert des services techniques et le boulodrome tous les hangars sont utilisés.

En 2018, la commune percevra environ 20 000 € de recettes annuelles supplémentaires sous forme de loyers et l'installation des services techniques à la Romaine nous permet également de réaliser une économie de 10 000 €/an.

ENVIRONNEMENT

→ Village fleuri



10

Cet automne, en respect des restrictions d'eau imposées par la préfecture suite à la canicule estivale, les jardinières d'été du coeur du village, ont été remplacées fin novembre.

L'amélioration du cadre de vie du village s'est poursuivie par l'aménagement de certains espaces.

Ainsi, la petite place devant le dojo et les tennis, après l'installation de bancs, trois arbres ont été plantés : un magnolia grandiflora, un chêne vert et un eucalyptus.

(Fidèle à une économie de proximité, notre pépinière versoise en est bien sûr le fournisseur !).

Ces arbres sont tout à fait adaptés à notre région, au feuillage persistant, peu gourmands en eau et... en entretien !

Avec un peu de patience, ils seront aussi le gage d'une ombre recherchée par les supporters de tournois !

Une banquette en pierre a également été construite le long du dojo, par nos agents techniques, tout comme deux autres dans le centre du village :

- l'une dans le prolongement de la rocaille créée l'an passé, rue des escanoux
- l'autre, en tenant compte du ruissellement des eaux, en face de l'école.

Ces trois banquettes seront fleuries, dès que possible en fonction des disponibilités et du planning des examens professionnels de la MFR Le Grand Mas à Uzès.

Elles seront végétalisées avec les plantes du Conseil Départemental. En effet, comme chaque année depuis 3 ans, nous constituons au printemps un dossier de demande de végétaux. Une nouvelle fois, fin novembre, nous avons obtenu l'attribution gratuite de 167 végétaux.

La sculpture du bassin aux grenouilles est en place mais la mise en valeur végétale sera réalisée au printemps.





Banquettes



Élagage des platanes



Fontaine aux grenouilles

→ PNR (Parc Naturel Régional des Garrigues de l'Uzège)

voir BM n°56

Le syndicat mixte des gorges du Gardon a engagé une étude d'opportunité et de faisabilité de manière à déterminer si la richesse des patrimoines d'un territoire, dont le centre de gravité serait l'Uzège, pouvait justifier la création d'un Parc Naturel Régional, et si les acteurs du territoire étaient prêts à s'engager dans ce projet. Cette démarche a été soutenue financièrement et techniquement par la Région et le Département...

C'est donc une association qui sera chargée de déposer le dossier de candidature fin 2017 à la Région, afin de solliciter l'avis d'opportunité auprès de l'état...

L'adhésion des communes est un élément déterminant.

C'est ainsi que les élus se sont prononcés en faveur de l'adhésion à cette association le 29 novembre 2017.

Mme Nadia Deljarry, déléguée titulaire, et Mme Françoise Rallet, déléguée suppléante, en suivront les travaux.

RAPPEL

Cette année, notre Département a connu une sécheresse historique.

Les restrictions d'eaux imposées par la Préfecture ont été prolongées jusqu'en fin d'année.

Les risques d'incendie ont été de ce fait, plus importants.

Nous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit ainsi que tous autres déchets bien évidemment.

→ Poste de remplissage

L'appareillage concernant le poste de remplissage n'étant plus subventionné par le département et l'état, la commune s'est rapprochée des communes d'Argilliers et de Collias afin d'étudier la faisabilité d'un appareillage intercommunal. Les agriculteurs de nos communes étant pour la plupart équipés dans leur exploitation de ce type d'appareillage, et en l'absence de subventions, le projet a été suspendu (les utilisateurs étant essentiellement des particuliers pour l'alimentation de leur potager ou des abreuvoirs pour leur animal). Je tiens à remercier nos agriculteurs et les utilisateurs qui sont des personnes responsables, et sont loin de par leur attitude, de mettre en danger la santé publique des Versoises et des Versois.

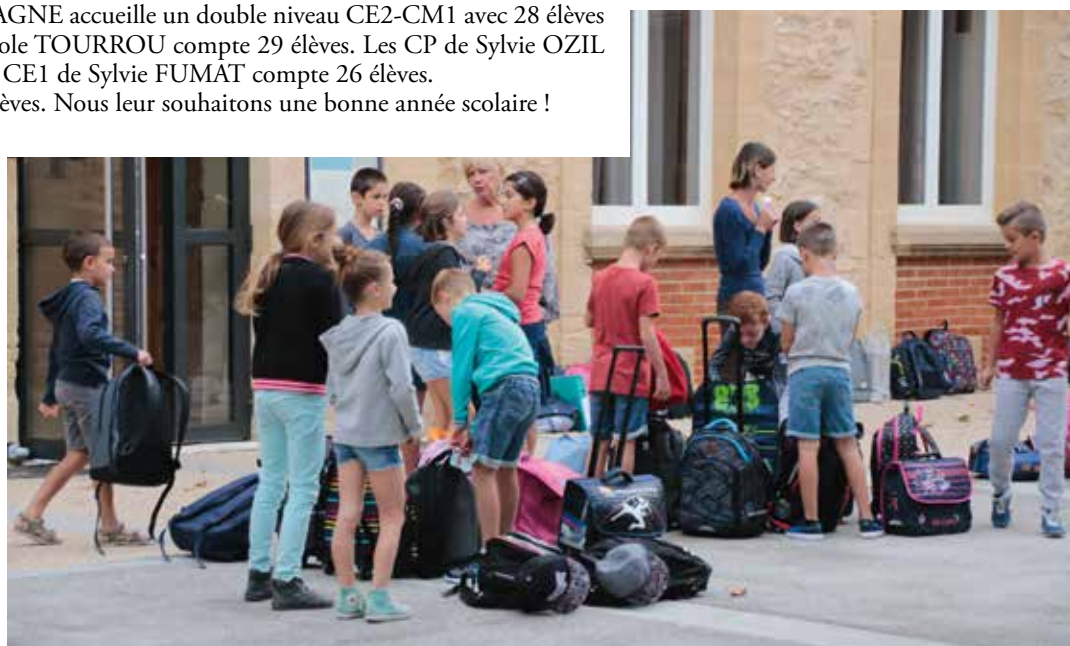
Enfin un vrai projet intercommunal !

VIE SCOLAIRE



→ Rentrée des classes

La rentrée des classes le lundi 4 septembre 2017 s'est déroulée dans une ambiance joyeuse, les enfants étant tout à la joie de retrouver leurs camarades. Peu de pleurs, côté maternelle qui a mis au point une rentrée en deux temps pour accueillir les tous petits. L'équipe des enseignants en maternelle nouvellement mise en place suite au départ à la retraite de Pascale JAVIERE, est composée de Véronique BARBIE, directrice et maîtresse des grands, d'Odile ISIDORE, maîtresse des moyens, et de Sylvianne DURAND-BOCH, nouvelle maîtresse des tous petits. L'effectif en maternelle s'élève à 61 enfants. Côté élémentaire, l'équipe enseignante a accueilli 136 enfants. Trois classes sont un peu plus chargées que l'année dernière, les CE2 de Christine PONS au nombre de 30, la classe de Philippe CHAMPAGNE accueille un double niveau CE2-CM1 avec 28 élèves et la classe des CM2 de Carole TOURROU compte 29 élèves. Les CP de Sylvie OZIL sont au nombre de 23 et les CE1 de Sylvie FUMAT compte 26 élèves. L'école accueille ainsi 197 élèves. Nous leur souhaitons une bonne année scolaire !



→ Journées USEP

Les journées multisports USEP ont eu lieu les 23 et 30 novembre dernier. L'école de Vers a accueilli les écoles de Lédenon, Remoulins, Rochefort du Gard, St Génès de Commolas ont participé à ces journées sportives. Au total, 474 enfants se sont affrontés lors de mini tournois sur le stade, les terrains de tennis ainsi qu'au dojo. Saluons au passage les enseignants, les parents, Mme CONDE, conseillère pédagogique, les animateurs de l'USEP, qui animent et encadrent ces manifestations



→ la prévention routière

Lundi 11 décembre 2017 les classes de CM1 et CM2 ont participé à la journée de prévention routière.

En raison du mauvais temps, un circuit a été aménagé dans la cour des écoles, afin que les enfants à vélo soient mis en situation et apprennent la conduite sans danger. Ils reçoivent également une instruction théorique en classe, le même jour.

Nous rappelons que les règles de conduite s'appliquent de la même façon à vélo ou en voiture. Alors essayons de leur apprendre les bonnes règles de conduite et rappelons leur que le port du casque est obligatoire.

→ Le parc informatique

Le parc informatique des écoles a été remis en bon état de fonctionnement ! A ce jour 11 appareils sont utilisables et cela permet aux enseignants d'organiser des ateliers. Les enfants de la maternelle vont également pouvoir s'initier à l'informatique.

→ Retour à la semaine de quatre jours :

- Les conseils d'écoles de la commune ayant opté favorablement pour un retour à la semaine de quatre jours à partir de la rentrée 2018,
 - Les parents ayant répondu favorablement et majoritairement,
 - Le conseil municipal s'étant prononcé unanimement, le 29 novembre 2017
- Une demande sera adressée au Recteur de l'Académie de Montpellier, qui prendra la décision d'en autoriser l'application.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE & SPORTIVE

→ Amitié versoise - Club des aînés

Voici les nouvelles de notre Association pour le deuxième semestre 2017

Dimanche 2 Juillet 2017 a eut lieu notre loto d'été en plein air Place de la Fontaine Forte participation environ 250 joueurs se sont affrontés pour partager les nombreuses quines et cartons pleins. Le loto a été suivi d'une soirée « grillades ».

Ensuite Vacances pour tous jusqu'au Samedi 2 Septembre avec la reprise des concours de belote tous les premiers samedi du mois.

Reprise le Samedi 2 Septembre des concours de belote qui ont lieu tous les 1er samedi du mois jusqu'au 2 Juin 2018.

Le 19 Octobre 2017 l'Amitié Versoise a offert à ses adhérents le repas des retrouvailles automnales servi par Costières Traiteur à la Maison de la Pierre 104 participants.

Séjour promotion PLATJA D'ARO du 12 au 15 Novembre (40 participants)

Journée Marie d'Ornac le 20 Novembre (54 participants)

Le samedi 9 Décembre Concours de belote (23 équipes) au profit du téléthon à qui nous avons reversé la somme de 480 €, suivi le dimanche 10 Décembre du loto d'hiver où là encore nos adhérents ont répondu présents en nous apportant de nombreux gâteaux qui ont été vendus au profit de l'Association. Nous avons compté une grande affluence (environ

200 personnes). Nous remercions chaleureusement tous les participants.

Tous nos adhérents se retrouveront mis Janvier 2018 pour le repas de début de saison. Il sera suivi de l'Assemblée Générale où nous accueillerons les nouveaux adhérents.

Nous souhaitons à l'ensemble de nos adhérents de passer d'excellentes Fêtes de Fin d'Année ainsi qu'à tous les Versois et Versoises.





➔ « Cours & Jardins des Arts »

Comme chaque année depuis 9 ans, une quarantaine d'artistes sont venus exposer leur travail dans notre beau village.

Aux nombreux propriétaires fidèles de Cours & Jardins des Arts, se sont ajoutés de nouveaux habitants ravis de s'associer à l'événement en ouvrant leur cour ou leur jardin.

Le week-end a été magnifique. Près de deux mille personnes sont venues pour découvrir les artistes, bien sûr, mais aussi pour s'imprégner de l'esprit du village.

De la place des Platanes aux rues qui l'entourent, de La Grange aux Voûtes, des jardins clos aux cours cachées, tout s'ouvre et s'anime.

Visiteurs, artistes, habitants, tout le monde se parle. Peintres, céramistes, sculpteurs, photographes, dessinateurs, se rencontrent.

Cette année nous avons accueilli des artistes français de renommée internationale et deux peintres américains vivant à Vers-Pont du Gard.

Nous avons aussi fait connaître la fabuleuse collection d'Art Postal de Mimi (Michèle Reverbel-Dalmasso).

Les enfants ont été privilégiés: une initiation à la poterie pour les petits et un stage original animé par Jacline: totems colorés et carnets de découverte pour apprendre à ouvrir l'œil.

Cette année a été un grand succès, artistes et visiteurs nous ont fait part de leur enthousiasme.

Nous nous sommes sentis récompensés et fiers de tout le travail accompli au long de l'année.

Notre but est de faire mieux encore les 21 et 22 juillet 2018 pour notre dixième édition : un anniversaire exceptionnel !

Que tous ceux qui aiment les Arts d'aujourd'hui et notre village n'hésitent pas à nous rejoindre.

Notre « club » ne demande qu'à accueillir de nouvelles compétences et de jeunes idées.

Pour nous découvrir:
www.coursetjardinsdesarts.com
 07 61 66 21 72



➔ Société Intercommunale de Chasse

La saison de chasse a débuté le 15 Août pour le gros gibier et le deuxième dimanche de septembre pour l'ouverture générale. La plaine (surtout les vignes) n'ouvrant que le premier dimanche d'octobre après les vendanges, tous nos chasseurs, soit une centaine étaient en place les jours « J », mais la chaleur et la sécheresse n'ont pas favorisé de grande levée, les chiens sans flair en ont eux aussi souffert.

Du 1^{er} avril au 14 août, la plage des tirs d'été pour 2017 a été agrandie sur la demande de la préfecture et de la DDTM (Direction Départementale de la Terre et de la Mer) soutenue en cela par la Fédération des Chasseurs du Gard, pour mieux protéger les cultures, ce qui s'est avéré prolifique, 60 sangliers ayant été prélevés. Les 15 tireurs désignés durant cette période ont accompli leur mission avec conscience et efficacité car nos agriculteurs doivent être soutenus et les

chasseurs en sont les principaux acteurs. La régulation des pigeons nous ayant été confiée, nous en avons recyclé une quantité très appréciable qui gravitait autour de la place des Platanes. La fontaine et le lavoir resteront plus propres et agréables.

Les autres utilisateurs de la nature, vététistes, marcheurs... pourront profiter de notre travail nécessaire à l'entretien des chemins et des sentiers dans les bois. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens, chats...) que leur divagation reste interdite, certes dans le village, mais également en pleine nature. Ce rappel pour bien faire entendre que l'agressivité de certains animaux et leurs nombreuses défections sont autant de désagréments pour les personnes.

Pour conclure, nous vous invitons à participer à notre loto traditionnel le dimanche 04 mars 2018 à la Maison de la Pierre. Bonne chasse aux chasseurs et de bons plats de gibiers aux fins gourmets.



→ Academie des Beaux Arts de Vers

Le huitième et dernier Salon d'Automne à la Maison de la Pierre a connu un succès sans précédent.

Salon d'automne 2017

Du 5 au 11 octobre, le Salon d'Automne a rassemblé 43 artistes peintres dont 2 photographes et 6 sculpteurs.

Nous constatons au fil des ans que sa notoriété s'affirmait. Cette dernière édition a surpris par la variété, la nouveauté et la qualité des œuvres présentées.

La Maison de la Pierre, parée pour la circonstance d'une scène sur fond noir et moquette rouge rayonnait pour la présentation des œuvres de l'invitée d'Honneur « Aline XAVIER-PRIEUR » de BOISSERON. Au sol devant ce podium, trônaient les sculptures du médaillé d'or 2016 « Roland PINOT » de St Génies de Malgoires.

A notre grand regret, nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes par manque de place.

Le vernissage accueillait sur le podium, les personnalités : Madame Elodie MARTINEZ, Députée suppléante qui nous a rendu un chaleureux hommage en insistant sur la nécessité de continuer cette exposition.

Monsieur Jean-Paul De BERNIS, Président d'Honneur du Salon, Président de l'Académie Nationale du Mérite et dévouement Français ; Président National de l'Académie Arts, Sciences et Lettres, venu spécialement de Nice pour la circonstance, comme tous les ans, n'a pas manqué d'éloges pour cette manifestation culturelle, l'une des plus importantes de la région à son avis.

Monsieur Olivier SAUZET, Maire de Vers, a lui aussi salué l'importance de cette manifestation artistique ainsi que son adjointe, Madame Denise Fort. Monsieur Roger CAZORLA, Président de l'Académie des Beaux arts de Vers depuis sa création, il y a 16 ans.

C'est après bien des hésitations et de difficultés, tant le niveau général était élevé, que les membres du Jury ont décerné les prix :

Prix d'Honneur : Monsieur Pierrick LE GAC (NÎMES)

Médaille d'Or (art figuratif) : Madame Céline CHATEAU (ARLES)

Médaille d'Or (art abstrait) : Monsieur Pierre DESENFANT (JABREILLES – les-BORDES -87370).

Médaille d'Or sculpture : Madame Gisèle COULLOMB (MONTFRIN).

Médaille d'argent : Monsieur Daniel AUBERT (VILLETTELLE).

Prix « Coup de foudre » pour le Photographe Sauveur TAOUSS (St MATHIEU de TREVIERES).

Prix de la MAIRIE : Muriel PERSIA (ST. HILAIRE DE BRETHMAS).

Prix du Public en fin d'exposition : Madame Elisabeth JACQUEMIN (Saint MAXIMIN).

Plus de 250 personnes étaient présentes, dont certaines personnalités de l'Art, pour échanger quelques mots avec les artistes en partageant le verre de l'amitié.

Une soirée mémorable !



16

Chorale

Les répétitions de l'ensemble vocal ont lieu à « la Maison pour Tous » le mardi après-midi, à 18h15.

Vous aimez le chant, vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, chanter est très bénéfique pour la santé ; « c'est bon pour le moral, c'est bon pour le moral..... »

Contact : Jo GABORIT
tél 04 66 22 84 88.

→ Club Taurin « Lou Souleu »



Le Club Taurin Lou Souleu remercie toutes les personnes ayant été présentes lors de ses diverses manifestations notamment lors de la journée taurine du mois de mai et du repas d'ouverture de la fête votive, où l'affluence fût importante. Nous souhaitons remercier également la Mairie, le Comité, l'ASV, Cyril du tabac, le bar les voûtes et toutes les autres associations pour leur aide et leur présence.

Pour cette saison 2017-18, le Club Taurin débutera par son loto le 7 janvier 2018 puis vous tiendra informer pour les prochaines manifestations à venir. En attendant, tous les membres de l'association vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. A l'an que ven, si sian pas maï que sian pas men !



Fête de l'oignon doux

Fête votive 2017



→ ASV Foot

L'ASV a su renaître l'an passé grâce à des bénévoles enthousiastes et des enfants passionnés qui nous ont offert une saison bien remplie !

Pour notre deuxième année, nous avons vu le nombre de licenciés doubler, nous comptons aujourd'hui plus de 80 licenciés âgés de 5 à 11 ans et répartis en 7 équipes : 2 U7, 2 U8, 1 U9, U10 et 1 U11.

Nous avons aussi un groupe de responsables qui a fort heureusement évolué, puisque nous sommes passés de 10 dirigeants l'an dernier à 18 aujourd'hui. Nos prochaines échéances à venir sont la galette des rois début janvier, le tournoi en Suisse chez nos amis de Palézieux fin

janvier, notre tournoi annuel qui aura lieu sur un weekend complet mi-avril et la journée de fin de saison début juin.

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de notre club : dirigeants, parents, sponsors, municipalité et bien évidemment tous nos petits champions en herbe, sans qui cette aventure ne serait pas possible. Nous vous souhaitons de passer une excellente année 2018 !

Sportivement,
Le Club



→ La Boule du Pont du Gard

L'année 2017 a été bien remplie avec la création du boulodrome.

Ainsi, plusieurs concours ont pu être organisés, dont 3 nocturnes.

La saison s'est terminée par un concours de pétanque inter associatif ;

Événement qui a remporté un grand succès, dans la convivialité et la bonne humeur.

Nous renouvellerons, bien sur, l'année prochaine cette journée de partage inter associatif.

Le bureau a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 17 novembre avec l'accueil de deux nouveaux membres.

A ce jour, les boulistes se retrouvent de plus en plus nombreux sur les jeux du boulodrome,

A l'abri des intempéries.

Pour 2018, deux concours officiels sont déjà au tableau : le 22 avril et le 8 mai.



→ Ateliers de Loisirs Créatifs

« Ateliers de Loisirs Créatifs » a réussi avec succès le démarrage de cette nouvelle saison avec plusieurs nouvelles adhérentes qui sont venues se joindre à nous pour partager notre désir de création et de convivialité.

Nous avons participé au Marché Nocturne de Noël du Samedi 9 Décembre 2017. Notre stand a suscité beaucoup d'intérêt auprès des nombreux visiteurs de cette manifestation.

Nous remercions toutes les personnes qui nous témoignent leur soutien par l'achat de quelques ouvrages ce qui nous permet d'acheter la matière première nécessaire à la confection des ouvrages que nous confectionnons au cours des jeudis après-midi conviviaux que vous pouvez venir partager avec nous.

N'hésitez pas à nous contacter :
un renseignement au 04 66 02 00 76 /
06 70 40 69 57
une visite le jeudi après-midi au 1^{er} étage de la Maison pour tous

Nous vous attendons





→ Marché de Noël

Malgré le froid hivernal, de nombreux versois se sont retrouvés rue Grand du Bourg pour la quatrième édition du marché de Noël nocturne.

A la tombée de la nuit, lumière et musique ont ajouté à l'ambiance une note magique.

Rien n'a manqué. Le père Noël a bien rempli sa mission, l'église a ouvert ses portes pour laisser admirer la crèche, la pena de Noël a mis la touche finale. Un grand merci à tous les participants.



VIE MUNICIPALE

→ Hommage aux harkis



Le 25 septembre, s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux harkis en présence de nombreux élus locaux, départementaux et régionaux, ainsi que bon nombre d'habitants de Vers et d'Argilliers.

Après les dépôts de gerbe et les discours, un vin d'honneur était servi à la maison de la pierre.

→ Cérémonie du 11 novembre



Samedi 11 novembre à 11h30 était rassemblés devant le monument aux morts, de nombreux habitants et élus des communes de Vers et d'Argilliers.

On a pu apprécier la présence d'enfants à cette commémoration. Une petite fille a eu la lourde tâche de lire un texte. Tâche qu'elle a effectuée avec succès. Elle a bien mérité ses applaudissements.

→ Ramassage des sapins

La commune vous informe que les sapins de Noël naturels pourront être déposés place du marché, vers les containers jusqu'au vendredi 26 janvier 2018.

Ils seront évacués par les employés municipaux.

Passé cette date, ils devront être amenés à la déchetterie par vos propres moyens.

→ Tourisme

Un rapprochement entre l'Office du tourisme du Pont du Gard et celui du Pays d'UZES est engagé. Jusqu'alors en EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial), il naîtra de cette fusion une SPL (Société Publique Locale) dont les deux Communautés de Communes seront alors actionnaires.

Ce rapprochement devrait permettre une mutualisation des moyens techniques et humains. Cela devrait également doter le territoire d'outils plus performants et ainsi améliorer l'offre touristique.

Mme Callet siègera au conseil d'administration ainsi que six autres délégués de la CCPG.

→ Gestion du personnel communal

Le Maire et son conseil ont à cœur de remplir la mission pour laquelle ils ont été élus : servir les administrés au mieux, en tenant compte des réalités techniques et économiques.

Depuis 2014, nous avons mis en place le résultat de l'audit commandité par la municipalité précédente :

- les horaires de la mairie et la permanence du samedi matin afin de répondre aux contraintes de la vie modernes des actifs versois,
- le document unique,
- des entretiens individuels annuels pour tous les salariés,
- le droit à la formation pour tous.

La gestion du personnel dans le monde du travail est une tâche difficile et délicate. L'absentéisme est un problème important tant au niveau national que local.

Les exigences de productivité, de flexibilité

et de mobilité peuvent expliquer les états de grand stress pouvant aller jusqu'au burn-out.

Mais est-ce bien sérieux d'accoler ces trois paramètres du monde du travail actuel avec le statut des collectivités territoriales ?...

Concrètement, en 2017, le coût de l'absentéisme **représente deux emplois temps plein pour l'année** pour la collectivité.

Madame Broche occupe aujourd'hui le poste de secrétaire de Mairie. Elle est soutenue de façon temporaire, deux jours par semaine par Monsieur Fournier, ancien secrétaire de Mairie, ayant fait valoir ses droits à la retraite en 2016.

La Municipalité privilégie en effet la promotion interne sur ce poste.

Nous avons créé, en octobre 2017, un nouveau poste non titulaire, **polyvalent**, pour améliorer le service administratif.

Le profil de ce poste (plein temps) : Élections, appui en comptabilité, urbanisme, gestion cantine – garderie, relation avec le monde associatif n'a pas attiré la candidature au sein du personnel en place.

Nous avons donc recruté en externe Madame Camille Roux. Madame Stéphanie Raffin occupe un temps partiel en assistance.

Ces mesures ont pour objectif d'accompagner positivement les employés qui souhaitent évoluer dans leur carrière et s'épanouir dans le milieu du travail.

→ Repas de fin d'année du Personnel

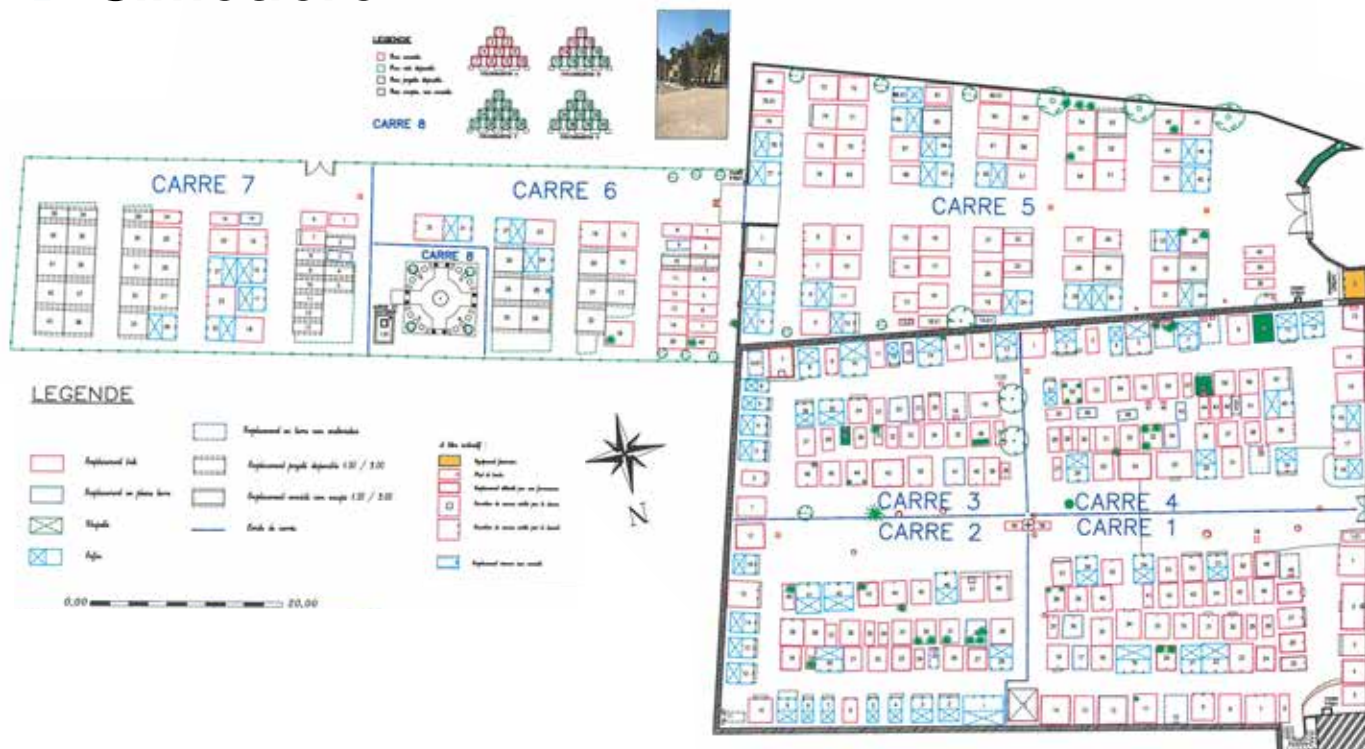
Mercredi 06 décembre à « La petite Gare » se sont réunis une dizaine d'élus et la quasi-totalité des employés, autour d'un bon repas, dans une ambiance très conviviale.



Après le discours de Monsieur le Maire, Céline, secrétaire de Mairie, a pris la parole pour dire au revoir à Annie Della-schiava qui enfin prend une retraite bien méritée !

Nous la remercions pour le temps qu'elle a consacré à la collectivité et pour la qualité du travail qu'elle a accompli. Elle est un exemple de parcours et de conscience professionnelle. C'est avec une grande émotion qu'elle a reçu ce bel hommage.

→ Cimetière



Dans le but de préserver la valeur patrimoniale collective de l'ancien cimetière et d'assurer aux familles des défunts un service de qualité, la municipalité s'est engagée aux côtés du groupe ELABOR, dans une opération

de mise en conformité du cimetière communal. Après un inventaire du terrain communal et un recensement minutieux des concessions il apparaît qu'une quinzaine d'entre elles sont susceptibles de retomber dans le domaine public.

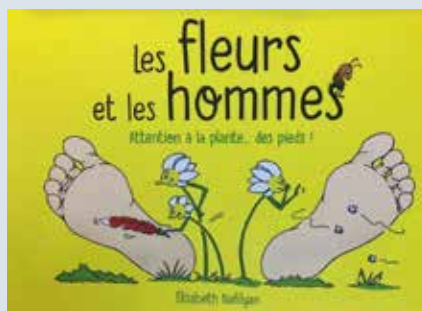
Par ailleurs, le cimetière n'avait pas jusqu'alors de règlement intérieur, c'est chose faite à ce jour. La mairie s'est également dotée d'un logiciel permettant la gestion du cimetière.

→ Elisabeth Nafilyan

Elisabeth Nafilyan, versoise depuis 2002, connue à travers ses cours de yoga et ses célèbres BD qui illustrent nos bulletins municipaux, a été l'invitée d'honneur le samedi 25 novembre à la Maison de la pierre.

Cette rencontre organisée par la bibliothèque municipale et la Mairie a permis à Elisabeth de présenter sa collection de cinq livres (bandes dessinées) destinés aux enfants.

Félicitations à notre nouvelle auteure. Vous pouvez trouver ces albums à la bibliothèque.





→ Mamie LULU

Notre jeune doyenne est née à Vers-Pont du Gard le 18 novembre 1923. Dès lors, elle ne quittera plus cette commune qui l'a vu naître.

De ses études au Lycée Feuchères de Nîmes elle garde encore un souvenir ému. Elle est toujours, d'ailleurs, restée en contact avec ses anciennes camarades de classe.

Ce fut ensuite sa rencontre avec celui qui deviendra son mari, militaire au camp de munitions, hélas trop tôt disparu.

En tant que fille unique, un peu bousculée par la vie, elle a manifesté, tôt, le souhait de fonder une grande famille.

Ce fut une vraie réussite : 6 enfants, 13 petits-enfants, 15 arrière-petits enfants (et ce n'est pas fini) qui aiment se rassembler dans la maison familiale.

Issue d'une famille engagée politiquement et au service des autres, elle a eu la volonté de participer activement à la vie de sa commune, agrandissant symboliquement sa famille et s'est ainsi qu'elle s'est présentée en qualité de Maire.

Dès 1965, durant 36 ans, soit 6 mandats, en collaboration avec des équipes municipales dévouées et compétentes, elle a géré loyalement, dans le respect des intérêts de tous et de chacun, la commune de Vers.

Elle a su mettre en pratique ses idées pour valoriser le territoire de la commune et ainsi conforté le village dans une position touristique enviable au sein du département du Gard (Réception de personnalités étrangères dont la Reine Mère d'Angleterre).

Fruit d'un travail de longue haleine et d'âpres négociations Vers est ainsi devenu Vers Pont du Gard.

Elle a conduit des projets d'aménagements économiques, culturels, éducatifs et sociaux pour le bien-être des Versois. Elle a participé à de nombreux projets départementaux et nationaux. Son dévouement a été récompensé par une médaille d'officier de la légion d'honneur.

A l'heure où la parité n'était pas la règle, elle a su s'imposer et se faire une place dans un monde politique majoritairement masculin.

Aujourd'hui après une vie au service des autres, en parfaite harmonie avec son caractère de battante, notre jeune doyenne Lucienne Taulelle aux 94 printemps profite d'un repos bien mérité, entouré de sa famille et de ses amis.



→ Mr Bruguier, le papé

« Je suis né le 28 juillet 1920 à Vers pont du Gard, en 1941.

Plus tard, je suis parti à Pons de Thonnières, au chantier de jeunesse d'Auvergne où nous étions quatre par chambre : Raymond de la haute Loire, Armand et Antoine de la Loire, et moi du Gard.

Nous sommes restés des amis et cette amitié dure depuis 70 ans. Aujourd'hui, ça continue avec nos enfants et nos petits enfants.

Au retour j'ai acheté un camion pour faire du transport de marc pour la distillerie de St Hilaire d'Ozilhan, ainsi que d'autres charrois de marchandises. En 1944 je me suis marié avec Joséphine Vidal. Nous avons eu une fille, Chantal, et je suis revenu travailler à la propriété avec mon père. Nous l'avons agrandi avec ma femme en achetant des terres. En 1970, nous avons commercialisé notre 1ère bouteille de vin en côtes du Rhône, sous la dénomination du DOMAINE DE VALSENIERE. Ma fille et mon gendre ont pris la suite de l'exploitation et j'ai fait les marchés pour vendre nos vins jusqu'en 2010. (On m'appelait affectueusement le papé ou l'ancêtre.

Après une vie bien remplie, à 90 ans, j'ai pris ma retraite avec autour de moi, mes enfants, deux petits enfants, Damien et Christelle, quatre arrières petits enfants, Anaïs et Florent les jumeaux et Kevin et Louna.

Nous avons fêté nos 70 ans de mariage le 08 juillet 2014. »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Emy, Vaïana KADOBKIN de Grégory KADOBKIN et Aurélie TERMOZ
5 avril 2017

Enzo LECLAIR de Anthony LECLAIR et Audrey IAMPETRO
18 juillet 2017

Charlotte BERNARD BLANCO de Benoît BERNARD et Caroline BLANCO
26 juillet 2017

Milo HOUDINET de Alexandre HOUDINET et Karine LAURENT
5 septembre 2017

Olivia GACHE-VIDAL de Adrien GACHE-VIDAL et Izabela WINIARSKA
23 septembre 2017

Sacha DIDIER GONZALEZ de Clément DIDIER et Aurélie GONZALEZ
31 octobre 2017

Swann TANGUY de Joël TANGUY et Marion LYONNAIS
11 novembre 2017

Rafael RICO de Davy RICO et Ana VERGARA LEYTON
7 décembre 2017

MARIAGES :

David CAZORLA et Aurélie SAILLY
5 août 2017

Cédric GONZALES et Angéline LACROIX
9 septembre 2017

Christofer AUCAN et Lauren LÉVÊQUE
23 septembre 2017

Patrick ENJALBERT et Christel CARRETERO
14 octobre 2017

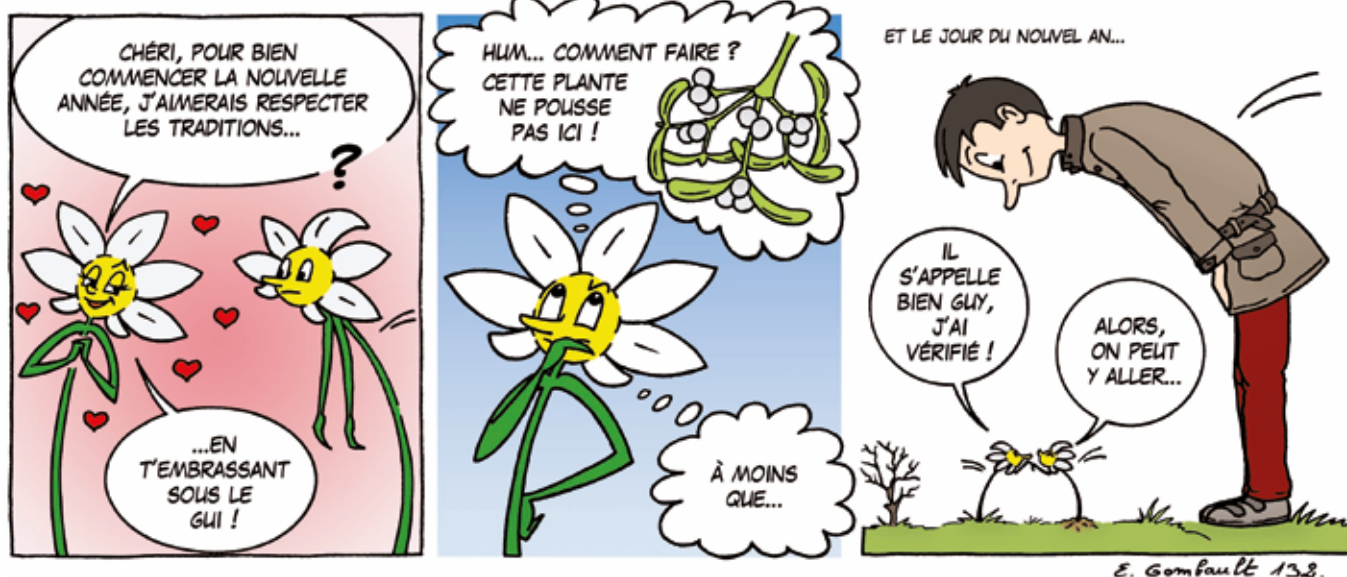
DÉCÈS :

THORAL Robert
1 juillet 2017 à VERS - PONT DU GARD

ROUX François
7 octobre 2017 au CHU d'Uzès

MARTINI Denise veuve DUPONT
23 octobre 2017 à VERS - PONT DU GARD

→ La BD d'Élisabeth



AGENDA

→ Quelques dates à retenir

JANVIER

Samedi 06 janvier
galette des rois ASV
(maison de la pierre)

Vendredi 12 janvier
vœux du Maire
(maison de la pierre)

26-27-28 Janvier
tournoi foot ASV/jumelage suisse
(en suisse)

FÉVRIER

Samedi 17 février
le pont des arts – théâtre
(maison de la pierre)

MARS

Samedi 10 mars
soirée déguisée – comité des jeunes et
ou APE
(maison de la pierre) à confirmer

Lundi 19 mars
Monument aux morts ALGERIE

AVRIL

Dimanche 08 avril
vide grenier – APE
(marché aux cerises)

Dimanche 08 avril
concert pont des arts
(maison de la pierre)

Samedi 14 et dimanche 15 avril
tournoi ASV
(stade)

Dimanche 22 avril
concours de boules officiel
(boulodrome)

Manifestation et date à confirmer :
fête de l'asperge

Dimanche 19 avril
journée des déportés

MAI

Du 27 avril au 13 mai
tournoi du tennis

Mardi 1^{er} mai
arbre du 1^{er} mai avec pique-nique –
BSS

Dimanche 06 mai
report vide grenier en cas de mauvais
temps le 08/04

Mardi 08 mai
concours de boules officiel
(boulodrome)

Mardi 08 mai
Cérémonie Monuments aux Morts

Du 08 au 13 mai
représentation théâtre Li Galéjaire
(maison de la pierre)

Du 10 au 13 mai
jumelage suisse
(en suisse)

JUIN

Samedi 02 juin
ferrade de l'ASV à Sanilhac

Samedi 09 juin
journée taurine – Club Taurin

Vendredi 15 juin
tournoi Vétérans
(stade)

Samedi 16 juin
soirée des boute entrain
(maison de la pierre)

Dimanche 17 juin
fête AVAM
(stade)

Lundi 18 juin
appel du 18 juin 1940 Monument aux
morts

Vendredi 22 juin
fête de la musique – pont des arts
(à la fontaine)

Samedi 23 juin
fête de la St Jean – BSS
(marché aux cerises)

Vendredi 29 juin
fête des écoles
(marché aux cerises)

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

	112 – 114 (SMS)
Gendarmerie nationale (Remoulins)	04 66 37 01 11
Police	17
Police intercommunale	06 37 65 44 27
Pompiers	18 ou 04 66 03 37 17
SAMU	15

SERVICES MEDICAUX

Pharmacie Lesage	04 66 22 87 08
Médecins	
Docteur Lalloyer	04 66 22 94 30
Docteur Lesage-Singer	04 66 04 13 42

Dentiste

Dr. Devigne	04 66 22 81 78
-------------	----------------

Kinésithérapeute

F. Buccaï	06 67 29 15 84
-----------	----------------

Kinésithérapeute/Ostéopathe

M. Nafilyan	04 66 37 40 90
-------------	----------------

Ostéopathe

B. Bernard	06 80 37 53 19
------------	----------------

Orthophoniste

S. Courtel	09 67 21 46 60
------------	----------------

Infirmières

A. Espana	04 66 22 84 50
P. Renson	06 82 37 10 46
C. Frizon	06 13 07 90 75

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie	04 66 22 80 55
Cantine scolaire	04 66 22 91 94
Crèche multi-accueil	04 66 22 89 58
Ecole maternelle	04 66 22 81 95
Ecole primaire	04 66 22 81 16

SERVICES INTERCOMMUNAU ET DIVERS

Office de Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34
SICTOMU (Ordures ménagères et Encombrants)	04 66 22 13 70
Trésor Public	04 66 37 01 69
EDF	09 72 67 50 30
SAUR	04 30 62 10 00
La Poste	04 66 22 81 58
Assistante sociale Mme Laura DANTAN	04 66 03 48 00

LA RECETTE

Le gibassié ou pompe à huile



Pour une pompe de 30 cm de diamètre :

- 250 gr de farine (1 cuillère pour la planche et la plaque)
- ½ verre d'huile d'olive
- 100 gr de sucre en poudre
- 20 gr de levure boulangère
- 1 cuillère à café de graines d'anis (facultatif)
- Une noix de beurre pour la plaque

Faire du levain en faisant fondre la levure à l'eau tiède en y ajoutant quelques cuillères de farine jusqu'à obtenir une pâte souple.

Dès qu'elle a bien gonflé, l'incorporer dans un saladier avec le reste de la farine, le sucre, l'huile et l'anis.

Bien pétrir en ajoutant à mesure de l'eau tiède.

Il faut obtenir une pâte souple.

Etendre la boule réalisée au rouleau sur la planche farinée.

La poser sur la plaque beurrée et farinée. Y pratiquer au couteau une entaille en forme de croix qu'on élargit avec le doigt.

Laisser lever environ 4 heures au tiède.

Préchauffer (Th 6) et enfourner 20 minutes.

Laisser refroidir sur sa plaque.

Ne jamais couper la pompe, mais la rompre.

CALENDRIER LOTOS DES ASSOCIATIONS

Dimanche 7 janvier
Club Taurin

Dimanche 21 janvier
Tennis Club

Dimanche 28 janvier
Comité des Jeunes

Dimanche 4 février
Jumelage Suisse

Dimanche 11 février
Les Vétérans

Dimanche 25 février
Olympiens Versois (Bar)

Dimanche 04 mars
Société de Chasse

LEXIQUE

A.B.F : Architecte des Bâtiments de France

B.D.M : Bâtiments Durables Méditerranée

E.P.I.C : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

F.C.T.V.A : Fond de Compensation de la Taxe de la Valeur Ajoutée

P.M.R : Personne à Mobilité Réduite

P.O.S : Plan d'Occupation des Sols

S.D.A.G.E : Schéma

S.M.E.G : Syndicat Mixte d'Electricité du Gard

S.C.O.T : Schéma de Cohérence Territorial

S.T.E.P : Station d'Épuration des eaux usées

U.S.E.P : Union Sportive de l'Enseignement Supérieur



**LE PHARMACIEN DE VOTRE
VILLAGE VOUS CONSEILLE**

PHARMACIE LESAGE
2, rue du Marché
30210 VERS-PONT DU GARD
Tél. 04 66 22 87 08 - Fax : 04 66 22 82 16

ENTRETIEN ESPACES VERTS
débroussaillage, taille, tonte, élagage
www.atotsverde.fr



ATOTS VERDE

lionel schwab
07 87 37 94 18
contact@atotsverde.fr
30210 vers pt du gard



Julien HOURTAL

☎ 07 64 11 40 30

CLIMATISATION

CHAUFFAGE - VENTILATION

- ✓ Installation
- ✓ Dépannage
- ✓ Concept
- ✓ Maintenance

www.gci-sud.com / gci-sud@gmx.com
30210 Vers Pont-du-Gard



TRACTOPELLE - MINI PELLE - CAMIONS - BRISE ROCHE
LIVRAISON GRAVIER, SABLE, TERRE VÉGÉTALE ETC...
POSE DE RÉSEAUX DIVERS - VRD
06 76 60 14 45
www.sarl-blisson.fr



Siège Social :	Parc Georges Besse – Arche Bötti 2 115 Allée Norbert Wiener 30035 NÎMES CEDEX 1 Tél.: 04.66.04.70.60 Fax.: 04.66.04.70.61	Agence Vallée du Rhône :	Im. Le Rivarol 176, av. Roger Salengro 30200 BAGNOLS/CEZE Tél.: 04.66.39.02.65 Fax.: 04.66.90.15.66
Agence Cévennes :	Im. Le Liner – 1655 Ch de Trespeaux 30100 ALES Tél.: 04.66.56.67.60 Fax.: 04.66.30.07.47	Agence Alpes du sud :	49, Allée des Platanes 26170 BUIS LES BARONNIES Tél/Fax.: 04.75.28.43.86
		Agence Avignon:	350 Chemin de Tartay 84140 AVIGNON Tél : 04.66.04.70.60

www.cereg.com



CARRIÈRES DE PROVENCE

Pierres Calcaires de Provence
Estailades Fontvieille Pont du Gard

CARRIÈRES
de PIERRES DE TAILLE



Carrière de Fontvieille

Carrière des Estailades à Oppède

Carrière du Pont du Gard

Carrière SOC: Vers-Pont-du-Gard

Carrières de Provence

Tel : 04 90 54 70 47 - Fax : 04 90 54 68 41

www.carrieres de provence.com

